

=====
Arrondissement de Lens
=====

=====
Canton de Wingles
=====

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du jeudi 13 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation à la réunion : mercredi 5 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi 13 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Christian CHAMPIRE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents :(23) Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Anouk BRETON, Monsieur Jacky THUMEREL, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Bernard JOSIEN, Christian RATEL, Madame Muriel KRAMARCZYK, Monsieur Dany DELPLANQUE, Madame Laurence LOUCHAERT, Monsieur Fabien LATKA, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Mickaël FAUQUEMBERG, Madame Patricia SCHIRRU, Madame Nathalie CARRE, Monsieur Jean-Louis BAUDELLOT, Madame Corinne KORBAS, Monsieur Antoine IBBA, Madame Mélanie TAHON, Madame Daisy DUVEAU, Monsieur Vincent TENTELIER.

Excusés (6): Madame Christelle BUISSETTE arrivée à 19h45 (a donné procuration à Monsieur Christian CHAMPIRE), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Monsieur Patrick MANIA), Madame Stéphanie DE CEUKELEIRE arrivée à 19h20 (a donné procuration à Madame Laurence LOUCHAERT), Madame Lydie MORIN (a donné procuration à Madame Cathie WASIKOWSKI), Monsieur Julien VOULIOT arrivé à 19h (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK) et Monsieur David LHOEZ (a donné procuration à Monsieur Antoine IBBA)

Absent:

Monsieur Patrick MANIA est élu secrétaire de séance.

2018-143 Installations classées pour la protection de l'environnement – Société PARCOLOG GESTION à Bully-les-Mines

Par arrêté préfectoral du 11 octobre 2018, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique environnementale unique du 5 novembre 2018 au 05 décembre 2018 inclus, sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique présentée par la Société PARCOLOG GESTION sur le territoire de la commune de Bully-les-Mines.

L'exploitation d'un entrepôt logistique par la société PARCOLOG GESTION se situera Parc d'Activité de l'Alouette à Bully-les-Mines.

La société PARCOLOG GESTION a sollicité une enquête environnementale unique portant sur la demande d'autorisation d'exploitation d'un entrepôt logistique ainsi que sur le permis de

construire. Il sera donc procéder à cette enquête pendant 31 jours consécutifs du 05/11/2018 au 05/12/2018.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté préfectoral précité, le Conseil Municipal est invité à exprimer son avis sur ce projet.

Le conseil municipal soutient le projet de développement économique du Parc d'Activité de l'Alouette à Bully-les-Mines. Cependant, il est constaté que le trafic sur l'échangeur n°7 est arrivé à saturation. Ni l'Etat, ni l'Agglomération ne se sont entendus pour trouver une solution viable pour aménager ce carrefour routier. Au vu de la saturation du trafic actuel et de l'augmentation du flux de véhicules en lien avec ce projet, le conseil municipal décide d'émettre une réserve au sujet des accès routiers du projet repris en objet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, le 13 décembre 2018 émet avis favorable avec réserve au sujet de la gestion des accès à la zone et notamment la saturation du trafic sur l'échangeur n°7, pour la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société PARCOLOG GESTION pour l'exploitation d'un entrepôt logistique.

Adopte

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations
Le Maire

